

SÉANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2020

à la halle de gymnastique du Complexe scolaire Général-Guisan à Courroux

Présidence : Eric Dobler (PDC), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Géraldine Beuchat (PCSI), Mélanie Brülhart (PS), Françoise Chaignat (PDC), Damien Chapuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Pierre-André Comte (PS), Brigitte Favre (UDC), Raoul Jaeggi (Indépendant), Baptiste Laville (VERTS), Jean Leuenberger (UDC), Ami Lièvre (PS), Murielle Macchi-Berdat (PS), Jean-François Pape (PDC), Noël Saucy (PDC), Romain Schaer (UDC), Thomas Schaffter (PCSI) et Anselme Voirol (VERTS)

Suppléants : Gabriel Friche (PCSI), Valérie Bourquin (PS), Jacques-André Aubry (PDC), Blaise Schüll (PCSI), Fabrice Macquat (PS), Irmin Rais (UDC), Philippe Riat (VERTS), Walter Rufer (UDC), François-Xavier Migy (PS), Iskander Ali (PS), Anne-Lise Chapatte (PDC), Gérald Crétin (PDC), Jean Lusa (UDC), Philippe Eggertswyler (PCSI) et Roberto Segalla (VERTS)

(La séance est ouverte à 14h15 en présence de 58 députés et de l'observateur de Moutier.)

14. Rapport d'activité 2019 du préposé à la protection des données et à la transparence des cantons du Jura et de Neuchâtel

Au vote, le rapport est accepté par la majorité des députés.

15. Rapport d'activité 2019 de la commission de la protection des données et de la transparence des cantons du Jura et de Neuchâtel

Au vote, le rapport est accepté par la majorité du Parlement.

Département de la formation, de la culture et des sports

16. Arrêté octroyant un crédit d'engagement à l'Office des sports destiné à assurer le financement d'une subvention au Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA pour la construction d'une salle de sport double omnisport à Saignelégier

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 55 députés.

17. Motion no 1300

**Fake news et intox : apprendre à s'informer, une nécessité pour une meilleure auto-défense intellectuelle !
Quentin Haas (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1300a est accepté par la majorité des députés.

18. Postulat no 412

**Ecole à la maison en Suisse romande (Homeschooling)
Alain Bohlinger (PLR)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 412 est accepté par 40 voix contre 12.

Département de l'économie et de la santé

19. Modification de la loi sur l'école obligatoire (service de santé scolaire) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par la majorité des députés.

20. Modification de la loi sanitaire (service de santé scolaire) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par la majorité du Parlement.

21. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (service de santé scolaire) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 97, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par la majorité des députés.

22. Modification du décret concernant le service dentaire scolaire (service de santé scolaire) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par la majorité des députés; 1 avis contraire est dénombré.

23. Modification de la loi sanitaire (registre des tumeurs) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par la majorité du Parlement.

24. Motion interne no 146

Lutte contre la COVID-19 : pas de franchise pour une véritable stratégie de contrôle et de prévention

Fabrice Macquat (PS)

L'auteur retire la motion interne no 146.

25. Motion interne no 147

Pour un encadrement du prix des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique en période de situation extraordinaire

Pauline Queloz (Indépendante)

Développement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 147 est acceptée par 37 voix contre 8.

26. Question écrite no 3276

Contrat-type de travail pour le personnel de vente : pourquoi, ici, le Gouvernement ne s'exécute-t-il pas ?

Rémy Meury (CS-POP)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'intérieur

27. Motion no 1294

Ajustement des formulaires pour l'annonce dans les crèches et unités d'accueil des enfants
Frédéric Lovis (PCSI)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1294a est accepté par 57 députés.

Département de l'environnement

28. Loi portant modification des dispositions sur le stationnement (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la loi est acceptée par 52 députés.

29. Motion no 1295

Assainissement des bâtiments : prendre le taureau par les cornes !
Ivan Godat (VERTS)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1295 est acceptée par 40 voix contre 6.

30. Question écrite no 3275

Futures concessions de transports publics : les risques extrêmes de collusion entre partis au pouvoir

Yves Gigon (Indépendant)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 17.10 heures.

Delémont, le 24 juin 2020

Le président :
Eric Dobler



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

